

■ **Denis Crettaz**, à Monthey, CH-621.1.006.608-3, exploitation d'un kiosque à tabacs, etc ... Raison individuelle (FOSC no 35 du 20. 02. 2002, p. 12). Par décision judiciaire du 21.06.2004, le titulaire de cette raison individuelle a été déclaré en état de faillite.

Journal no 900 du 16.07.2004
(02371892 / CH-621.1.006.608-3)